

**Complément d'avis n° 2022/06
relatif à l'accréditation de
l'École Polytechnique Internationale Privée de Tunis**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2022/06 sur l'ensemble des recommandations émises.

- Vu la demande présentée par l'École Polytechnique Internationale Privée de Tunis ;
- Vu le rapport établi par Patricia SOURLIER (membre auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 10 mars 2026 ;

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Complément d'avis délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 10 mars 2026.

La présidente
Claire PEYRATOUT

